



Dossier spécial tri



Soyez tous réceptifs



au tri sélectif !!!



!! DERNIERE MINUTE !!



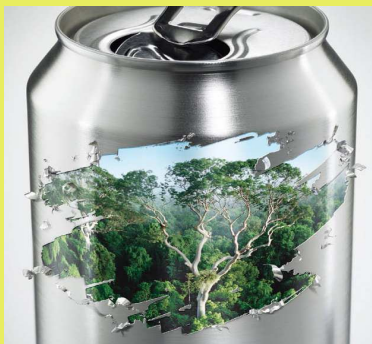
Dorénavant, les bouteilles d'huile en plastique (vidées de leur contenu) peuvent être mises dans les bacs ou sacs jaunes.

Face à une baisse de motivation et une augmentation des erreurs de tri, nous vous proposons un dossier détachable à conserver à portée de main en cas de doute.

Effet de serre, déforestation, couche d'ozone menacée... Autant de fléaux que l'on ne peut plus ignorer !

Le saviez-vous ?

En 2005, plus de 393 000 tonnes de papier carton recyclées ont permis de sauver plus d'un million de tonnes de bois de nos forêts.



Chaque tonne d'acier recyclée évite un impact sur l'effet de serre équivalent aux émissions d'une voiture roulant sur 8 500 kilomètres.



40 bouteilles en verre recyclées permettent d'économiser 12 Kg de sable et 1m³ de gaz naturel.



12 emballages en plastique recyclés permettent d'éviter l'émission de 1 kilo de CO₂.

Trier nos emballages, au-delà de la maîtrise des coûts, c'est participer - à notre niveau - à la préservation de l'environnement.

Destination : sacs ou bacs jaunes ! (liste des emballages recyclables)

	FLACONS OPAQUES	BOUEILLES PLASTIQUES	METAUX/ACIER	CARTONS / CARTONNETES
Produits alimentaires	Lait, crème, yaourt liquide, soupe, jus de fruit, cubitamer de vin, boîte pour sucre, poudre chocolatée et autres boissons	Eau minérale, soda, thé aromatisé, jus de fruit, vin, vinaigre, cidre, huile alimentaire	Boîtes de conserve, bouteilles de sirop, cannettes soda, barquettes en aluminium,	Emballage boîtes de céréales, boîtes de riz, emballages de glace, suremballages des pots de yaourt, briques alimentaires
Produits d'hygiène	Shampooing, bain moussant, gel douche, savon liquide	Bain moussant, gel douche, savon liquide	Aérosols (déodorant, laque, mousse à raser, ...)	Suremballages des produits de beauté
Produits d'entretien	Lessive liquide et en poudre pour lave-linge et lave-vaisselle, assouplissant, détachant linge, lave vitre, détergent pour sol et salle de bain, produit WC, déboucheur, détartréur, eau de javel, crème à récurer	Lessive liquide, produit vaisselle, détergent, lave vitre,	Aérosols (dépolissant, désodorisant, ...)	Barils de lessive, cartons de pastilles lave-linge et lave-vaisselle, rouleaux de papier absorbant ou de papier WC
Produits automobiles	Lave-glace, liquide de refroidissement			
Produits de bricolage	Eau déminéralisée, alcool à brûler, combustible pour chauffage			Suremballages des produits de jardinage (engrais, graines)

En cas de doute concernant la destination d'un emballage, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Par conséquent, n'ont rien à faire dans les sacs et bacs jaunes :

☞ D'une manière générale, **tous les objets qui ne sont pas des emballages**, qu'ils soient en métal (casserolles, fils de fer, papier alu, ...) ou en plastique (tuyaux d'arrosage, pots de fleurs, jouets, chaises d'enfants ...)

☞ Il en est de même pour un certain nombre d'objets qui, certes, se recyclent, mais **doivent être déposés dans des containers spécifiques** : bouteilles en verre, journaux - magazines, vêtements ...

☞ les emballages **cartons souillés par de la nourriture**, doivent, quant à eux, être déposés avec les ordures ménagères

☞ Enfin, tous les **emballages** ayant contenu des **produits phytosanitaires ou des produits de bricolage** (solvants, peinture, ...) doivent être amenés à la déchetterie.



Déchets indésirables trouvés le plus fréquemment dans les sacs jaunes



Le plastique ... des erreurs faciles à éviter

Ne doivent pas être déposés dans les sacs et bacs jaunes :

☞ **Les emballages en matière plastique qui ne sont pas des bouteilles ou des flacons** : boîtes d'œufs, barquettes, tubes de produits d'hygiène (dentifrice, gel capillaire, ...), les gobelets et assiettes en plastique (et notamment ceux distribués par les fast-food), emballages de CD vierges, ...

☞ **Les barquettes en polystyrène**

☞ **Les pots de yaourts et les films plastiques**

Le cas particulier des pots de yaourts et des suremballages et films plastiques :

On ne peut pas recycler tous les emballages, notamment ceux qui sont très légers comme le pot de yaourt en plastique ou les films plastiques qui entourent les bouteilles d'eau. (bilan écologique négatif)

**Vous trouvez cet autocollant sur votre sac jaune !
C'est une erreur de tri ... et ce sac ne sera pas collecté ...**

2 solutions s'offrent à vous :

Vous triez à nouveau les emballages de votre sac jaune en cherchant l'erreur et vous le représentez à la collecte sélective suivante.

Vous mettez le contenu de votre sac jaune dans un sac noir pour le présenter à la collecte des ordures ménagères.

Un doute sur un emballage, une question, un renseignement ?
N'hésitez pas à appeler le numéro inscrit sur l'autocollant.



Vous avez les cartes en mains

... Des services gratuits sont à votre disposition

- ⇒ La déchetterie gratuite pour les particuliers
- ⇒ Le ramassage des encombrants se fait devant chez vous tous les premiers lundis du mois sur simple appel de votre part au numéro vert : le 0.800.835.888
- ⇒ Une ambassadrice de tri est à votre disposition pour tout renseignement ou conseil
- ⇒ Des sacs jaunes pour le tri vous sont remis tous les trois mois lors des permanences
- ⇒ Besoin d'un bac individuel, ou de le remplacer, contactez nous il sera réparé ou livré gratuitement à votre domicile

Et pourtant ...

... les photos parlent !



Un peu de civisme et de respect pour votre entourage !!!



Huile de vidange dans les bacs jaunes ?



Les déchets trouvés dans la nature par les enfants de l'école primaire de Grillon

Ces erreurs nous coûtent cher !!!

En 2006, 49 tonnes d'erreurs de tri trouvées dans les bacs et sacs jaunes ont été enfouies ce qui génère un surcoût pour les habitants de l'Enclave des Papes.

En effet, comme vous le démontre les schémas ci-dessous, toute erreur de tri nécessite des manipulations supplémentaires qui entraînent un surcoût.

Circuit des ordures ménagères :



Centre d'enfouissement à Donzère

Circuit des erreurs de tri :



Centre de tri à Donzère



Centre d'enfouissement à Donzère

Il en est de même, pour les dépôts sauvages trouvés dans les fossés, aux points d'apport volontaire ou à côté des bacs collectifs. Ces dépôts, liés à l'incivisme de certaines personnes, exposent en effet les personnels de collecte à des conditions de salubrité et de sécurité parfois très précaires.